Accusé de réception en préfecture 023-252326079-20221205-2022-191-DE Date de télétransmission : 09/12/2022 Date de réception préfecture : 09/12/2022

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 5 Décembre 2022

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 5 Décembre 2022 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROU-GEOT, Président.

Convocation: 29 Novembre 2022

<u>Présents</u>: CHAVANT Philippe; DUMAS Daniel; DUQUEROIX Sylvain; HAMONEAU Nicolas; LABESSE Jean-Claude; MATIGOT Jean-Roland; MONDON Thierry; PICQUENOT Quentin; RIOT Philippe; ROUGEOT Patrick; SIMONNET Nicolas; VERBRUGGHE Isabelle; VIARD Philippe; VIRMONT Fabien.

<u>Excusés</u>: AUCOUTURIER Alex; BARBAIRE Jean-Luc; BARNAUD François; DELANNE Julien; DELAPORTE Fabrice; GASPARD Isabelle; GAZONNAUD Jean-Luc; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : DUMAS Daniel

Monsieur GAZONNAUD Jean-Luc donne pouvoir à Monsieur MATIGOT Jean-Roland Monsieur PIRON Cédric donne pouvoir à Monsieur ROUGEOT Patrick

Membres : 27 Présents : 14 Votants : 14

Délibération n° 2022-191

Code nomenclature: 7.6 - Contributions budgétaires

Objet: Contribution FRESSELINES

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de FRESSELINES propose de fixer la contribution correspondante.

क्ष व्य

Après délibération, le bureau décide :

• De fixer la contribution de la commune de FRESSELINES :

Montant	Opérations	
7 234,98 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-220519-2246Cl - travaux supplémentaires de voirie Chatre, l'Eté)	

• Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : - 9 DEC. 2022

Le Président, Patrick ROUS#OT

SYNDIC IT MIXTE DY INENAGEMENT DURABLE Les Grandes Fougères 2/300 Noch - Lét. 05 55 89 85 00 SIRET 252 326 073 00073